



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU MASSIF DES PYRÉNÉES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 8 mars 2022

Réunion du comité de massif des Pyrénées du 7 mars 2022

Le comité de massif des Pyrénées s'est tenu le 7 mars 2022, sous la présidence d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, coordonnateur du massif des Pyrénées, et de John Palacin, président du comité de massif, l'occasion de faire un point notamment sur les plans Avenir Montagnes et Pastoralisme ainsi que sur les perspectives 2022 pour le massif.

Afin d'accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et économiques, le Premier ministre a lancé en mai dernier le Plan Avenir Montagnes, qui a pour objet d'accompagner la transition touristique des territoires de montagne à la fois en termes d'investissement et d'ingénierie.

Ce plan bénéficie largement au Massif des Pyrénées.

En effet, il a déjà permis d'engager plus de 9,3M€ d'investissement côté État en 2021 pour soutenir près de 28 projets, dont près de 700 000€ dédiés à la restauration des sentiers de randonnée et à la biodiversité ; 17,7M€ sont programmés en 2022.

Au total ce sont 54,13M€ de subventions d'investissement pour 2021 et 2022 pour le massif des Pyrénées, les régions Occitania et Nouvelle-Aquitaine intervenant à parité avec l'État.

Les projets soutenus s'articulent autour de trois axes :

- Le développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- Le soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- La rénovation et la transformation de l'habitat touristique

Sur le plan de l'ingénierie, il permet également d'accompagner les territoires en les dotant de chefs de projets, mais aussi en apportant un appui spécifique à la rénovation de l'immobilier de loisir ou encore aux questions de mobilité pour les 1ers et derniers kilomètres. Au printemps 2022, plus de 3,71M€ seront apportés par l'État pour soutenir 31 projets de territoire au niveau du massif des Pyrénées.

Plus d'informations en consultant le [Dossier de presse](#) « Avenir Montagnes : transitions engagées »

Au-delà de l'activité touristique, le pastoralisme occupe une place importante dans l'économie de montagne pour le massif des Pyrénées. A ce titre, un projet de Plan Avenir Pastoralisme a fait l'objet d'un travail au sein du comité de massif et a été présenté en séance.

Enfin, dans les perspectives 2022, la convention interrégionale de massif pour la période 2021-2027 devrait faire l'objet d'une signature conjointe en juin ou juillet prochain par l'État et les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Elle témoignera d'un engagement financier commun à soutenir les projets de développement du massif au moyen d'une enveloppe globale de plus de 160 millions d'euros sur la période.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)